



École de la Passerelle

60, rue Saint-Jacques, Chambly (Québec) J3L 3M1  (450) 461-5903  (450) 658-4770

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

MERCREDI 16 JANVIER 2019 SALLE DU PERSONNEL 19H00

Présences

Madame Mélanie Papineau, Enseignante

Madame Isabelle Meunier, Enseignante

Madame Nathalie Lefebvre, Responsable du SDG/SD

Madame Stéphanie Archambault, Orthophoniste

Monsieur Éric Capuano, Parent

Madame Cynthia Gagnon, Parent

Monsieur Simon Labrèche, Parent

Madame Isabelle Gravel, Directrice

Absence : Madame Jessica Phaneuf, Parent

Pièces jointes :

1. Projet d'ordre du jour du 16 janvier 2019;
2. Procès-verbal du 18 décembre 2018;
3. Projet éducatif (en cours).

Procès verbal

CE 18-19-24 **1. Ouverture de l'assemblée**

Madame Gravel, propose l'ouverture de l'assemblée à 19h.

CE 18-19-25 **2. Nomination d'un(e) secrétaire**

Madame Archambault se propose comme secrétaire pour cette rencontre.

Adoptée à l'unanimité

CE 18-19-26 **3. Présentation de notre nouvelle commissaire :**

Madame Gravel nous présente Mélanie Demers, la nouvelle commissaire pour Chambly. Madame Demers nous présente son parcours. Nous la saluons chaleureusement et l'accueillons parmi nous à l'unisson.

CE 18-19-26 **4. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Madame Gagnon propose son adoption.

Adoptée à l'unanimité

CE 18-19-27 **5. Lecture et adoption du procès-verbal du 18 décembre 2018**

Madame Gravel en fait la lecture. Le document est ensuite projeté à l'écran et envoyé aux membres du comité. Il est question de suivis sur l'événement des 20 ans de la Passerelle. On souligne la présence d'un ancien élève de Marie Brodeur qui était présente. Les questions de Madame Demers au sujet du parcours naturel amènent une brève discussion sur l'origine du projet (On bouge au cube) et la volonté commune d'utiliser tout le tour de l'école pour des jeux moteurs – afin d'arriver à bouger un minimum de 1 heure par jour.

Il est proposé par Stéphanie Archambault que le procès-verbal soit adopté tel quel.

Adoptée à l'unanimité





École de la Passerelle

60, rue Saint-Jacques, Chambly (Québec) J3L 3M1

(450) 461-5903 (450) 658-4770

6. Parole au public

Monsieur Capuano passe au prochain point puisque Madame Demers vient nous écouter et non aborder de nouveaux sujets de discussion.

INFORMATIONS

7. Projet éducatif en cours :

Madame Gravel présente le document en cours de développement.

Elle souligne que le contexte particulier de l'école (uniquement préscolaire) entraîne des différences sur le plan de l'environnement de l'école et des coûts de service de garde (SDG). Les enfants y passent plus temps qu'au primaire (au moins 1 h de plus par jour). Les coûts de cette heure supplémentaire sont assumés par le milieu scolaire. Il est question de comparaisons des SDG des écoles du secteur et d'une réunion de réseautage qui a eu lieu à l'école aujourd'hui. Autres milieux: Ratio SDG diminue avec l'âge et ici il n'y a pas d'élèves marcheurs. La population de l'école est à 97% d'origine québécoise. Il y a 10 élèves en francisation cette année. La Passerelle accueille les élèves de 4 écoles (l'an prochain de 3 écoles). Il y a aussi certains élèves qui voyagent par navette (5 élèves du Parchemin – Carignan) en raison d'un surplus d'élèves à leur école. La clientèle de l'école est en croissance.

Madame Gravel rapporte que le sentiment d'appartenance du personnel de l'école est très fort. Les retraités reviennent souvent faire du remplacement. Toutefois, il y a pénurie de personnel au SDG. Le service aux élèves est un service qui coûte un supplément aux parents de 100\$ pour l'année (entente à réviser aux 2 ans). Cela permet un meilleur ratio adulte-élèves, l'accès à des fours micro-ondes, moins de bruit.

L'école accueille beaucoup de parents et de grands-parents bénévoles. Madame Gravel présente les résultats du sondage 2017 (parents et personnel CSP ont jugé l'école). Ces données ont été comparées aux autres écoles et des objectifs seront retenus pour améliorer notre rendement. Une grande force de l'école est que les parents se sentent informés et en sécurité pour leurs enfants. Une compétence à développer est de poursuivre le travail des habiletés sociales des jeunes. Lors de la prochaine assemblée générale, il sera question de choisir les améliorations souhaitées (1 ou 2 objectifs).

8. Ventilation budget 2018-2019 :

Madame Gravel présente la planification financière des budgets de l'école. La ventilation du budget se fera en juin.

Il est question d'animations de robotique. Une activité qui s'intègre bien dans l'objectif d'intéresser davantage les garçons à l'école.

Il est question d'une conférence d'Éric Lépine choisie dans le cadre d'un CAP (Communauté d'apprentissage professionnelle) qui est prévue le 23 avril. Le sujet est une vision d'espoir de sa vie en tant que personne autiste.

Le remplacement de canons projecteurs (certains ont 10 ans).

Elle parle des activités culturelles – certains coûts sont assumés par le gouvernement, mais il n'est pas su si les montants seront récurrents.

Des montants sont associés aux programmes On bouge au club et Partir du bon pied. Il y a maintenant 327 élèves qui fréquentent l'école (312 enfants au 30 septembre) et ce nombre permet certaines subventions.

Passe-Partout élèves de 4 ans accueille 48 enfants (mardi mercredi aux 2 semaines)- animés par Madame Isabelle Boivin.

Un montant sert au remplacement d'enseignants. Il y a aussi une pénurie de suppléants. Parfois des éducateurs du SDG font de la suppléance.



École de la Passerelle

60, rue Saint-Jacques, Chambly (Québec) J3L 3M1

 (450) 461-5903  (450) 658-4770

Il est question des coûts de spécialistes. La grille matière sera refaite en février 2019. Depuis 2-3 ans, il y a une combinaison de cours en musique et en éducation physique.

9. Parole au personnel de l'école :

1. Enseignantes : Mélanie Papineau nous parle de l'atelier avec l'organisme la Corne d'abondance : une activité de cuisine et nutrition gratuite, clé en main qui touche tous les groupes répartis dans l'année. Madame Meunier annonce que l'activité Gymbly débutera prochainement. Il est aussi question du spectacle de Noël (cadeau du Club Optimiste) qui fut une expérience plus agitée qu'anticipée.
2. Professionnelles : Les inscriptions pour l'année 2019-2020 auront lieu dans 2 semaines et les professionnelles composeront avec les dossiers de 2 cohortes d'élèves entre février et juin 2019. Madame Archambault rapporte que la révision du service attribué aux écoles pourrait nous aider avec cette situation particulière. Les derniers ratios ont été élaborés en contexte de compressions budgétaires et on espère que des iniquités pourraient être corrigées. Les règles ne tiennent pas compte des particularités de certains milieux, particulièrement pour l'orthophonie au préscolaire. Les écoles avec plusieurs maternelles sont pénalisées par rapport aux écoles avec 1 à 3 groupes par niveau. Madame Gravel précise que des ententes entre directions d'établissement du secteur aident à bonifier les services à l'école de la Passerelle. Les parents ont également reçu une conférence sur l'anxiété en décembre, animée par Sophie Morin, psychoéducatrice.
3. Service de garde : Il est question de la visite du Père-Noël et de ses clés qui fut beaucoup appréciée des enfants. Le choix des activités pédagogiques pour l'an prochain se prépare. La complexité d'accueillir 200 élèves participants et de tenir compte de l'horaire et des distances de déplacement est nommée. Madame Lefebvre nomme que les subventions gouvernementales changent selon les années et fait varier le coût des activités pour les parents d'une année à l'autre.

10. Comité de parents :

Madame Phaneuf est absente et donc ce point est reporté à la prochaine réunion.

11. Autres sujets :

Il n'y a pas de sujets ajoutés. Monsieur Labrèche s'intéresse à la question du transport scolaire pour les élèves de Madeleine-Brousseau. Madame Gravel explique que les avantages de la navette surpassent actuellement les inconvénients. La question des transports scolaires est complexe.

CE 18-19-28

12. Levée de l'assemblée

Le prochain CÉ est prévu le 20 février 2019- 19h à la salle du personnel de l'école. Il est résolu de lever l'assemblée à 20 h 20.

Adoptée à l'unanimité

Secrétaire Stéphanie Archambault